

Fiche de poste

Intitulé du poste : Criminologue chargé de formation

Corps concernés : Contractuel

Affectation : Ministère de la Justice / Direction de l'administration pénitentiaire / Ecole nationale d'administration pénitentiaire / Direction de la formation / Département Probation et Criminologie

Localisation : ENAP 440 avenue Michel Serres / CS 10028 / 47916 Agen cedex 9

Poste profilé : Oui **Cotation PFR :**

I - Missions et organisation du bureau :

La Direction de la formation met en œuvre les référentiels de formation et traduit dans les enseignements les orientations nationales et les réformes de l'Institution. Elle définit les programmes de formation, fixe les objectifs pédagogiques et les contenus des enseignements et des stages, détermine les méthodes pédagogiques, les met en œuvre auprès des élèves et stagiaires et élabore les procédures et les outils d'évaluation.

Au sein de la Direction de la Formation, le Département Probation et Criminologie intervient dans l'ingénierie pédagogique, il est responsable de la conception et de la mise en œuvre des enseignements, des méthodes pédagogiques adaptées en fonction des publics à former.

II - Description du poste :

Le Criminologue chargé de formation en fonction à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire a pour mission de procéder, dans son service d'affectation et en tous lieux ainsi qu'en tout temps utiles, aux actions de formations initiales et continues, conformément aux demandes de la Direction de l'Administration Pénitentiaire et du Directeur de l'Ecole. Par la mise en œuvre de l'ensemble des moyens dont il dispose, il prend part au processus de professionnalisation des agents et des collaborateurs du service public pénitentiaire.

Activités principales :

Concevoir et conduire des actions de formation

- Participer à la définition des objectifs et contenus pédagogiques
- Concevoir et actualiser les contenus, les méthodes et les supports pédagogiques
- Procéder à la réalisation et/ou l'animation des séquences de formation.
- Procéder à l'évaluation de l'action de formation.
- Assurer une veille et Actualiser les supports de formation et adapter les modalités de formation.
- Participer à la conception de modules de formation transversaux.
- Atteindre les objectifs individuels et contribuer à l'atteinte des objectifs de service au sein du département.

Participer à la définition et à la mise en œuvre des formations

- Contribuer à la mise en œuvre du dispositif de formation
- Accompagner par la formation et la professionnalisation les projets du service
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de formation

Former, encadrer et évaluer les élèves

- Enseigner dans son ou ses domaines d'expertise dans le cadre de cours magistraux ou de formation par simulation, et ce devant tous les publics en formation initiale et continu.
- Veiller au caractère formatif des situations de travail à l'ENAP.
- Assurer la progression et le suivi pédagogique
- Procéder à l'évaluation de l'action de formation.

Promouvoir et représenter les métiers pénitentiaires

- Participer aux forums et autres manifestations
- Transmettre les valeurs déontologiques du service public et métiers pénitentiaires

III – Diplômes et compétences requises :

- Master 2 en Criminologie
- Intérêt marqué pour les problématiques de formation de tous les corps des personnels de l'administration pénitentiaire.
- Etre capable de recueillir et d'analyser des besoins en formation.
- Etre capable de réaliser des face à face pédagogiques vis-à-vis de tous les corps de fonctionnaires conformément aux programmes de formation.
- Etre capable de travailler en partenariat externe et interne.
- Présenter une aisance relationnelle et rédactionnelle.
- Savoir organiser son travail.
- Montrer une rigueur fonctionnelle.

IX - Contrat et rémunération

- Contrat de droit public d'un an reconductible.
- Traitement brut mensuel : 1 935,31 € net pour un emploi à temps plein

Renseignements et candidatures :

Personnes à contacter –

Michel FLAUDER Chef du Département Probation et Criminologie, michel.flauder@justice.fr, 0661798256

Rodrigue DELIOT Adjt au chef de Département Probation et Criminologie, rodrigue.deliot@justice.fr, 0553989031